DELIBERATION N° 02-28 DU 31 OCTOBRE 2002

PORTANT APPROBATION DE LA DECISION N°2 AU BUDGET 2002 DE L'AGENCE DE L'EAU SEINE NORMANDIE

Le Conseil d'Administration de l'Agence de l'Eau Seine Normandie:

DELIBERE

ARTICLE UNIQUE

Le Conseil d'Administration approuve la décision N° 2 au Budget 2002.

Le Budget 2002 de l'Agence est arrêté aux sommes suivantes:

Les crédits de dépense sont arrêtés à la somme de 1.396.140.400 €

Les crédits de recette sont arrêtés à la somme de 1.396.140.400 €.

Le Secrétaire, Directeur de l'Agence

Pierre-Alain ROCHE

Le Président du Conseil d'Administration

Bertrand LANDRIE

Arrêté de la Décision Modificative : DM2

Edition du 07/10/2002